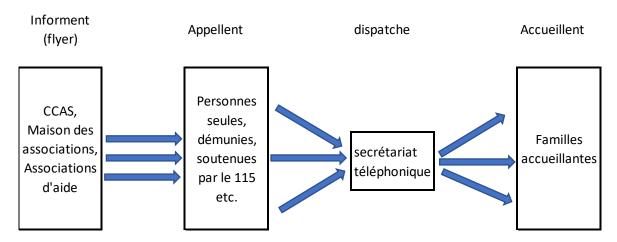
# Tables Fraternelles (TF) – Guide méthodologique (20/02/21)

« N'oubliez pas l'hospitalité : elle a permis à certains, sans le savoir, de recevoir chez eux des anges. » (lettre de Saint Paul aux Hébreux, 13,2)

### 1/ Vision générale

<u>A</u>ccueil chez les particuliers pour un repas, dans un esprit de fraternité et de convivialité de personnes seules ou démunies. Un secrétariat téléphonique met en relation les hôtes, personnes accueillantes et personnes accueillies.



### 2/ Principes

Les principes de base sont la simplicité, la gratuité et la fraternité.

Le principe de <u>simplicité</u> est d'adapter la configuration du dispositif au contexte local, sans autre objectif qu'une mise en relation pour créer du lien.

Le projet s'inspire de la tradition ancienne de « *la place du pauvre* », pratiquée surtout à Noël, qui consistait à ajouter un couvert pour le réveillon, mais pas seulement : « Encore au début du XXe siècle, la place du pauvre existait dans les campagnes françaises, sous forme d'une assiette toujours prête pour un pauvre, un passant ou un étranger »<sup>1</sup>. La référence doit être néanmoins pratiquée avec précaution car il faut veiller à ce que l'initiative apparaisse condescendante.

Principe d'<u>égalité</u> : l'accueillant à autant à recevoir que la personne accueillie. Être là, tout simplement dans l'écoute fraternelle.

<u>Exigence commune</u>: attitude de respect mutuel, d'écoute et d'ouverture à la différence. Respecter les opinions politiques, philosophiques et religieuses des personnes côtoyées.

Il va de soi que si l'initiative est prise par une église ou une organisation religieuse, elle doit être dénuée de tout prosélytisme. Elle n'est affiliée à aucun parti politique.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cf. article: La place du pauvre, une belle tradition de Noël à faire revivre (aleteia.org)

<u>Une charte</u> est inscrite au verso du flyer qui sert de référence aux accueillants et aux accueillis, le recto donnant le téléphone de contact (cf. annexe 1).

## 3/ Organisation - En pratique...

<u>Site internet</u>: tablesfraternelles.org donnera le kit de mise en place (cf. annexe 2) d'un dispositif pour un quartier, un arrondissement, une petite agglomération. Il offrira aussi un partage d'expérience.

Le dispositif décrit ici est indicatif, il dépend du contexte et des moyens mis en œuvre, seuls les principes énumérés précédemment sont intangibles.

<u>Secrétariat téléphonique</u>: c'est l'élément central du dispositif. La personne accueillie va appeler le numéro inscrit au recto du flyer. En donnant sa localisation, le secrétaire lui indique une table accueillante à proximité pour le jour choisi. Il appelle ensuite la personne accueillante pour la prévenir. On verra à l'usage quelle est la quantité de tables accueillantes qu'un secrétariat peut gérer : en première approximation entre 50 et 100.

Dans une même ville (code postal unique) il n'est pas forcément nécessaire de délimiter des quartiers ou périmètres géographique, mais il est indispensable que les secrétariats, s'il y en a plusieurs, se répartissent de manière univoque la liste des tables accueillantes.

### Les prérequis :

- Une ou plusieurs personnes bénévoles en roulement pour tenir le standard.
- Un abonnement téléphonique pour obtenir un numéro de téléphone, celui du secrétariat, inscrit sur le flyer. L'option renvoi d'appel permet aux bénévoles en roulement de recevoir les appels sur leur numéro propre. On trouve sur internet des formules à moins de 10 euros par mois.
- Un outil de gestion des réservations. Pour un faible nombre de tables, un cahier ou un grand agenda devrait suffire pour une personne bien organisée. Le kit de mise en place comprend un outil informatique : c'est un tableur chargé sur un ordinateur, dans lequel sont rentrées les coordonnées des accueillants et qui renvoie à un agenda pour l'inscription des réservations et une carte Google Map pour visualiser les accueillants les plus proches. Ce tableur est développé sur Google Sheet et en accès libre sans licence.
- Les informations sont collectées à partir d'un formulaire recueillant les informations nécessaires sur la famille accueillante (identité, conditions d'accueil - annexe 3). Le bulletin rappelle les règles essentielles des conditions du service inscrites sur le flyer. La gestion de cette collecte d'information pourra être effectuée sur Helloasso. <u>Collecter les cotisations de</u> vos adhérents en ligne (helloasso.com)
- De même un guide de questions à poser aux personnes accueillies est fourni dans le kit (cf. annexe 4)
- Des flyers à imprimer, à donner aux organismes relai (CCAS², associations) qui les distribueront aux personnes accueillies. On trouve des offres sur internet à moins de 50 euros pour 1000 flyers.

On voit que le budget est réduit et ne nécessite pas forcément une cotisation, sauf à regrouper les coûts annuels pour une cotisation annuelle répartie entre les accueillants. Normalement, rien ne devrait justifier la création d'un compte bancaire, dont les frais pourraient être plus importants que les autres dépenses engagées.

-

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> CCAS : Centre communal d'action social.

Il va de soi qu'aucune contribution financière ne peut être demandé aux personnes accueillies. En revanche il peut leur être proposé, pour mieux faire connaissance ou pour qu'elles se sentent plus à son aise, d'aider à la préparation du repas ou de la table.

L'accueil se fait en fonction des disponibilités des accueillants : déjeuner ou dîner, mais aussi pourquoi pas, petit-déjeuner, café, goûter.

### L'organisation du collectif d'accueillants

La création d'une association n'apparaît pas obligatoirement nécessaire. Le partage des frais ne le nécessite pas et l'objectif est de mettre en place un service le plus simplement possible. Toutefois le CCAS de la mairie d'Avon, où ce dispositif a été testé la première fois, a déclaré qu'il serait plus à l'aise de le relayer, et en particulier de distribuer les flyers aux personnes cibles s'ils proviennent d'une association enregistrée. Dans ce cas trois solutions sont possibles :

- Se réclamer de l'association Tables Fraternelles, qui expose les principes et valeurs (et gère le site internet qui met à disposition le kit cf. infra).
- Se mettre sous l'ombrelle d'une association existante. Cela n'empêche pas de reprendre l'identification des tables fraternelles (nom, logo...)
- Créer une association spécifique. Elle devrait être la plus simple possible et conçue pour éviter les sources de conflit (par exemple les enjeux de pouvoir liés au titre de président, qui n'est pas obligatoire dans les statuts). Le kit propose un mode d'emploi (avec statut), la démarche de création peut se faire en ligne. Penser à HelloAsso (HelloAsso, la solution de paiement des associations), le cas échéant : une entreprise sociale et solidaire qui met à disposition des associations beaucoup d'outils gratuits, dont la collecte des cotisations et la gestion des adhésions.

### <u>Identifier les accueillis – Rôle des services sociaux et des associations d'entraide.</u>

L'objectif de fraternité visé par les TF rencontre l'une des trois valeurs inscrites au fronton des institutions républicaines. Le renforcement du lien social est dans tous les discours politiques.

"Les **CCAS** – Centres communaux d'action sociale- constituent l'outil principal des municipalités pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Ainsi, les CCAS ont pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap et de gérer différentes structures destinées aux enfants" (aidesociale.fr).

Au démarrage du projet, celui d'Avon (77) a très favorablement accueilli la démarche en proposant de la relayer par la distribution de flyers auprès des personnes concernées. Dans le contexte de cette ville de 15.000 habitants, les populations suivantes ont été identifiées :

- Maintien à domicile : personnes âgées ou ne pouvant se déplacer bénéficiant d'une assistance à domicile (course, ménage...). Beaucoup de solitude. Un service de transport municipal payant est à leur disposition.
- « A votre écoute » : service de convivialité municipal par téléphone pour des personnes souffrant de solitude. Elles peuvent appeler ou prendre un RDV régulier.
- Personnes bénéficiant du plan d'urgence mis en place par la mairie pour les familles impactées par la baisse des revenus (personnes mal logées, en difficulté pour le paiement de leurs factures...)

- Familles suivies par le 115 : immigrés sans titre de séjour, sans aucun revenu, souvent des femmes seules avec enfant, bénéficient d'un toit (logement à l'hôtel) mais pas plus. Prise en charge par l'association « Couleur terrasse ».
- Etudiants: le CCAS a vent d'étudiants dans les écoles d'enseignement supérieur, souvent étrangers qui avec la crise actuelle sont sans ressources (pas de petit job possible) et en difficulté.

Les précisions suivantes ont été apportées de part et d'autre :

- Pas de prosélytisme, le service est ouvert à tous, les familles accueillantes peuvent être de toute confession ou aconfessionnelle.
- Les familles accueillent sous leur responsabilité. Le CCAS ne donne aucune liste. Elle évite bien évidemment de proposer les TFF à des personnes potentiellement dangereuses, selon sa connaissance.

A noter l'existence des maisons départementales des solidarités qui jouent un rôle similaire, en étant gérées au niveau départemental, avec la mission notamment d'insertion des personnes en difficultés sociales. Il y en a généralement plusieurs par département, localisées dans les communes les plus importantes.

**Les associations d'entraide**, Secours Catholique, Petits Frères des Pauvres, Saint-Vincent de Paul etc. sont des relais potentiels pour diffuser l'offre d'accueil.

Il peut être opportun de démarrer doucement avec l'un de ces relais pour tester la formule et apprendre à gérer les difficultés, puis l'élargir.

### 4/ Gestion des difficultés et retours d'expérience.

Le retour d'expérience est prématuré à ce stade de lancement. Il sera organisé sur le site tablesfraternelles.org

Voici un court inventaire préalable :

- La première difficulté vient des personnes qui pourraient apprécier le service mais qui auront une réticence naturelle à se faire inviter. C'est pourquoi il faut veiller absolument à ne faire apparaître aucune trace de condescendance. Accepter aussi le principe de réciprocité : certaines personnes accueillies auront peut-être le souci de rendre l'invitation<sup>3</sup>.
- L'accueil d'une personne inconnue chez soi n'est pas totalement dénuée de risque. Mais elle a été pratiquée autrefois à une large échelle sans difficulté majeure. Le succès d'AirBnB montre la capacité aujourd'hui d'introduire des personnes étrangères à son domicile. On pourrait presque dire que les TF en sont une variante, on fournit une table et non un lit et c'est gratuit!
- La gestion du secrétariat doit faire l'objet d'un très grand soin. L'équipe doit être dimensionnée pour une assurer une continuité pour ne pas créer de fausses attentes.
- ➤ Une difficulté à prévoir viendra de ce que certaines personnes s'annonceront mais ne viendront pas au repas. Il faut l'accepter d'emblée et dans certains cas en faire l'apprentissage. C'est une dimension supplémentaire du principe de gratuité.
- En revanche, il serait délicat après avoir annoncé sa disponibilité pour accueillir de n'être pas prêt, pire d'être absent.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> On peut lire avec profit une expérience intéressante de « sortie » de son cadre de vie d'un couple qui est allé vivre 5 ans en cité dans le cadre de l'association le Rocher : <u>« Une expérience pour les jeunes retraités ! » (lacroix.com)</u>

> La question des régimes spéciaux et des interdits alimentaires doit être aussi traitée.

## 5/ L'association Tables fraternelles

Elle a été constituée pour fournir et entretenir le site internet qui présente l'initiative (les principes et les valeurs), fournit le kit et assure le partage/retour d'expériences.

Elle met à disposition le nom, le logo et contribue au développement des initiatives en servant de référence.

Les organisations locales agissent sous leur seule responsabilité en adaptant leurs modalités de fonctionnement au contexte. La référence au nom Les tables fraternelles n'est autorisée que si elles conservent les principes fondamentaux énoncés en première partie, en particulier gratuité, égalité de relation, bienveillance et création de lien social.

### Annexe1: Modèle Flyer

### <LOGO>

### **TABLES FRATERNELLES**

# PARTAGER UN REPAS VIVRE UN MOMENT DE CONVIVIALITE

### APPELEZ LE 06 XX XX XX XX

YOUS SEREZ MIS EN RELATION AVEC UNE FAMILLE ACCUEILLANTE A PROXIMITE

### CHARTE DES TABLES FRATERNELLES

Objectif: partager un repas dans une ambiance conviviale. Une famille accueille à sa table, ponctuellement, une personne seule ou une autre famille selon ses disponibilités.

Principe d'égalité : l'accueillant à autant à recevoir que la personne accueillie. Être là, tout simplement dans l'écoute fratemelle.

#### Exigences communes

- ✓ Attitude de respect mutuel, d'écoute et d'ouverture à la différence. Respecter les opinions politiques, phil osophiques et religieuses des personnes côtoyées
- Respecter la confidentialité des propos tenus pendant le repas
- ✓ Règle commune d'hygiène
- ✓ Une fois le rendez-vous pris, s'y tenir ou prévenir en cas d'empêchement.

### Exigences pour les personnes accueillantes

- Accueil gratuit sans objectif de prosélytisme ni d'action politique et sans jugement de valeur sur la personne recue.
- La ou les personnes accueillies le sont comme des amis. Aucune contribution de quelque nature que ce soit est demandée.

### Exigence pour les personnes accueillies

- ✓ Appeler au minimum la veille de la date souhaitée.
- La personne qui reçoit ne peut être sollicitée pour aucune aide. Elle ne se substitue pas aux services sociaux.
- L'accueil pour un repas n'entraîne aucune obligation de quelque sorte, et en particulier celle de recevoir à nouveau pour un autre repas.

# Annexe 2 : Contenu du kit de mise en place de Tables fraternelles

- > Ce guide méthodo
- Feuille de réservation (GoogleSheet) et mode d'emploi
- Formulaire d'information à faire remplir par les familles d'accueil (annexe 3)
- Guide de guestions pour le secrétariat (face aux personnes accueillies) (annexe 4)
- Format de flyer à compléter (annexe 1)
- Statut simplifié pour association locale (si nécessaire)

### Annexe 3 : Formulaire d'information à remplir par la famille d'accueil

## <u>Identi</u>té

- ✓ Identification du groupement des tables fraternelles (code postal, ville, quartier...)
- ✓ Nom prénom
- ✓ Adresse
- ✓ Téléphone
- ✓ Mel
- ✓ Comment avez-vous connu Les tables fraternelles

## Conditions d'accueil

- ✓ Nombre de personnes accueillies
- ✓ Restrictions :
  - o Pas d'homme
  - Pas de femme
- √ Régime alimentaire spécial (spécifier)
- ✓ Périodicité d'accueil :
  - o Ponctuel
  - o Régulier (par exemple tous les mardis sauf période d'absence)
- √ Jour(s) d'accueil
- ✓ Repas:
  - o Déjeuner Heures
  - o Dîner : Heures
- ✓ Préavis
  - o Sans
  - o Nombre de jours
- ✓ Souhaitez-vous de l'aide pour la préparation du repas ?
- ✓ Disposé à assurer le déplacement : Non, Aller, Retour, A/R
- ✓ Accepte l'invitation rendue : oui, non, sous condition
- ✓ Acceptez-vous d'être contacté par l'accueilli (O/N) (N=le contact se fait par le standard uniquement)

### Annexe 4: Questionnaire du secrétariat (indications)

- ✓ Est-ce la première fois que vous vous adressez aux Tables fraternelles ?
- ✓ Comment l'avez-vous connu ?
- √ Venez-vous seul(e) ou accompagné(e) ?
- ✓ Avez-vous des restrictions alimentaires/régimes spéciaux ?
- ✓ Est-ce votre téléphone et est-ce qu'on peut vous rappeler sur ce numéro ?